



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

Vers l'élimination du fardeau des prêts de transport pour les réfugiés

« Mes amis ont quitté un camp de réfugiés où régnaient famine et maladies, sans rien emporter parce qu'ils n'avaient rien. Les mettre dans le rouge presque aussitôt après leur arrivée au Canada – quand ils ont peu de moyens de payer leur dette – les prive de leurs chances de surmonter la douleur qu'ils ont quittée. »

- *Un citoyen préoccupé*



« Je m'inquiétais toujours à cause du remboursement de cette dette. Comment continuer mes études, trouver un bon emploi, prendre soin de ma famille et la nourrir ? »

- *Gowah, à gauche, une mère monoparentale de six enfants*

« Est-ce que le gouvernement s'attend à ce que cette vieille réfugiée rembourse le prêt ? Comment le gouvernement qui nous nourrit peut me demander de l'argent ? »

- *Fatumo, Réfugiée somalienne de plus de 80 ans*

Des milliers de réfugiés sont réinstallés chaque année au Canada pour y trouver la sécurité et une terre d'accueil permanente. Le Canada ouvre ses portes à ces réfugiés pour des motifs humanitaires, mais en même temps leur demande de payer pour leurs examens médicaux et leur transport au Canada. La plupart de ces réfugiés n'ayant évidemment pas les moyens de payer ces dépenses, le Canada leur offre un prêt. En conséquence, en plus des défis que comportent l'adaptation à un nouveau pays, l'apprentissage d'une nouvelle langue, le rattrapage scolaire et l'existence de traumatismes, les familles de réfugiés commencent

leur nouvelle vie au Canada avec une dette qui peut aller jusqu'à 10 000\$.

Le fardeau des prêts de transport a un impact douloureux sur des milliers de réfugiés et sur la société canadienne. Ce fardeau mine la capacité des réfugiés à s'intégrer et à contribuer selon leur plein potentiel à leur nouvelle société. Le coût est énorme au niveau personnel et collectif. Le Canada peut aisément se permettre d'éliminer les prêts des réfugiés tout en maintenant ou, de préférence, augmentant le nombre de réfugiés réinstallés. Cela est conforme à l'engagement du Canada de protéger les réfugiés, dont les plus vulnérables.

« Les organismes partenaires de First Call ont été choqués d'apprendre que les familles de réfugiés doivent repayer leur prêt de transport au gouvernement canadien. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que les enfants et les jeunes réfugiés voient leur chance de s'intégrer pleinement minée par une politique qui impose des contraintes financières à des familles vulnérables. Les statistiques démontrent que les familles nouvellement arrivées sont plus pauvres que les autres, et la pauvreté entraîne des risques significatifs pour la santé des enfants et le développement des jeunes. »

- *Adrienne Montani, Coordinatrice provinciale, First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition*

SOLUTION : Le Conseil canadien pour les réfugiés demande aux gouvernements du Canada et du Québec d'éliminer le fardeau des prêts en absorbant le coût du transport et des dépenses pour les examens médicaux outremer des réfugiés.

Pour plus d'informations, voir : www.ccrweb.ca/pretsdetransport.htm

IMPACTS DES PRÊTS

Voici quelques-unes des conséquences pour les réfugiés réinstallés du fait d'arriver avec une dette de plusieurs milliers de dollars :

- > Les adolescents se démènent pour réussir leurs études secondaires tout en travaillant pour contribuer aux paiements sur le prêt.
- > Les réfugiés retardent la mise à niveau de leurs compétences et occupent des emplois peu payants afin de régler leurs paiements mensuels.
- > Les jeunes réfugiés sacrifient leurs ambitions de faire des études supérieures parce qu'ils doivent travailler.
- > Les parents qui occupent plusieurs emplois pour s'acquitter de leurs paiements sont rarement à la maison et ne peuvent donner à leurs enfants le support dont ils ont besoin.
- > Des familles de réfugiés qui remboursent leur prêt n'ont peut-être pas assez d'argent pour les dépenses de base, dont la nourriture.
- > Les réfugiés aux prises avec le traumatisme de la persécution et de l'exil et le stress de s'adapter à un nouveau pays sont particulièrement vulnérables à l'anxiété aigüe causée par l'énorme fardeau de la dette.

Plusieurs réfugiés réinstallés ont été sélectionnés justement parce qu'ils sont particulièrement vulnérables et qu'ils ont des besoins spéciaux : par exemple, des femmes monoparentales, des réfugiés ayant un handicap ou des problèmes de santé, des familles nombreuses. Ils sont davantage marginalisés et appauvris par le fardeau de la dette.

Le remboursement des prêts de transport pour les réfugiés entraîne également des coûts pour la société dans son ensemble. Le gouvernement sauve peut-être de l'argent à court terme, mais pas à long terme. L'intégration des réfugiés est en effet retardée : ils ne contribuent pas selon leur plein potentiel et ils pourraient continuer à avoir besoin d'appui pendant une période plus longue. Il est beaucoup plus logique financièrement d'investir dans les réfugiés à leur arrivée, pour qu'ils puissent partir du bon pied dans leur nouveau chez-soi.

« Plusieurs femmes monoparentales sont venues, elles sont peu scolarisées et sont donc plutôt analphabètes dans leur propre langue. Il est pratiquement impossible pour elles de trouver un emploi après un an. C'est donc les enfants les plus vieux qui doivent commencer à travailler. »

- Karin Linschoten,
Psychologue, Edmonton

Nura

Nura est une jeune femme extravertie qui aime interagir avec les gens. Née en Somalie, elle a dû fuir la persécution. Après quatre années d'exile, elle s'est récemment réinstallée au Canada grâce au gouvernement.

Au Canada, Nura a trouvé une nouvelle maison à Winnipeg – il fait froid, mais les gens sont très gentils. Malgré son anglais imparfait, elle aime interagir avec les gens. Son but est d'apprendre l'anglais rapidement et d'avoir un bon emploi. En attendant, elle dépend de l'aide du gouvernement.

Célibataire, Nura reçoit 667\$ par mois par le Programme d'aide à la réinstallation (PAR). Son loyer est de 360\$ (prix minimum pour une garçonnière), elle

Budget mensuel de Nura		verse 20\$ à Hydro. Il
Revenu :	\$667	lui reste 287\$ pour la
Dépenses :		nourriture, le transport,
Loyer	\$360	le téléphone, le câble et
Hydro	\$20	les produits ménagers.
Autre	\$287	Elle voudrait envoyer
Total:	\$667	de l'argent à sa famille,
Paiement du prêt:	\$90	qui pense qu'elle est
		riche puisqu'elle est

au Canada. Elle n'a déjà pas assez d'argent pour ses besoins essentiels. Récemment, elle a rencontré son conseiller en établissement pour utiliser la banque alimentaire parce qu'elle n'avait plus de nourriture.

Récemment, Nura a reçu une lettre du gouvernement lui demandant de verser 90\$ par mois pour rembourser son prêt de transport avant qu'on lui facture des intérêts. Elle a amené la lettre à son conseiller en établissement. Quand il lui a traduit la lettre, elle s'est levée, s'est assise par terre et a fondu en larmes devant lui.

Elle a demandé à son conseiller en établissement comment elle pourrait vivre ici. Elle lui a dit de l'envoyer dans n'importe quel pays où elle serait en sécurité.

Elle lui a demandé de dire au gouvernement qu'elle apprécie leur aide. Cependant, elle ne peut pas rembourser le prêt maintenant. Si le gouvernement veut l'arrêter, elle est disposée à aller en prison.

« Quand le conseiller en établissement lui a traduit la lettre, elle s'est levée, s'est assise par terre et a fondu en larmes devant lui. »

Gowah

Gowah, une réfugiée libérienne, est arrivée au Canada en novembre 2006. Elle est venue avec ses six enfants, âgés de 3 à 16 ans. Leur prêt de transport total était d'un peu plus de 8.600\$ et Gowah devait rembourser 125\$ par mois.

Gowah a pris des cours pour améliorer son anglais et suivre des formations en emploi. Elle a eu du mal à suivre des cours tout en ayant de jeunes enfants à la maison et à trouver un équilibre entre ses propres études et sa disponibilité pour ses enfants après leurs cours. Comme de nombreux réfugiés nouvellement arrivés, Gowah n'a pas l'aide d'une famille étendue ou d'un réseau d'amis.

Gowah se rappelle : « je m'inquiétais toujours à cause du remboursement de cette dette. Comment continuer mes études, trouver un bon emploi, prendre soin de ma famille et la nourrir ? »

Gowah a eu de la chance ; son prêt de transport a été effacé après six mois. « C'est un soulagement », a dit Gowah, « ne pas avoir de prêt à rembourser réduit mon stress ».

Depuis, Gowah a terminé sa formation d'aide soignante et a trouvé un emploi. Elle a pu utiliser une partie de l'argent utilisé pour rembourser le prêt de transport et l'épargner pour que ses enfants puissent

financer leurs études postsecondaires. Elle a également pu quitter un quartier déshérité pour un quartier plus « sûr ».

Le premier enfant de Gowah a terminé son secondaire et veut aller à l'université pour devenir travailleur social. Le deuxième terminera sa dernière année de cégep et rêve d'aller à l'université. Le plus jeune vient de commencer la maternelle et aime l'école. Gowah veut qu'ils se consacrent à leur éducation et est soulagée qu'ils puissent étudier au lieu de s'inquiéter de leurs contributions aux dépenses familiales.



Gowah a eu la chance que le prêt de sa famille soit effacé. De nombreuses familles faisant face aux mêmes défis que Gowah doivent néanmoins rembourser leurs prêts.

La perspective d'un canadien sur les prêts de transport

« Ma famille a eu la chance d'être amie avec une famille qui est venue au Canada en tant que réfugiés du Myanmar, parrainés par le gouvernement. Nous nous sommes connus grâce à un programme non-gouvernemental local qui jumèle des Canadiens à des familles de réfugiés pour aider ces derniers à s'adapter à leur vie au Canada. Quand ils sont arrivés, nos amis étaient étrangers à la majorité des aspects de la vie au Canada : voiture, électricité, plomberie, nourriture et, bien sûr, langue anglaise. Nous avons appris à mieux les connaître alors que leur anglais s'améliorait et nous leur avons montré notre ville. Nous avons pu les aider pour accomplir des tâches quotidiennes, comme payer des factures, remplir des permissions scolaires, etc. Ils étaient si désireux d'apprendre et de travailler... de devenir Canadiens. Un jour, je les aidais à trier leur courrier et il y avait une lettre du gouvernement. Comme d'habitude, j'ai parcouru la lettre pour la leur expliquer. J'ai été choqué de lire qu'après seulement six mois au Canada, le gouvernement demandait à mes amis de commencer à rembourser leurs six billets d'avion. « Le gouvernement sait qu'ils n'ont rien », je me suis dit « C'est pour cela qu'il leur a permis de venir ici. Ce n'est pas juste ». Ça ne tient pas debout. Les réfugiés parrainés par le gouvernement reçoivent une aide financière pour leur première année au Canada et ils peuvent suivre des cours d'anglais financés par le gouvernement pour les aider à se remettre sur pied. Le gouvernement a donc l'air de reconnaître que les réfugiés ne peuvent pas entrer sur le marché du travail ou être indépendants pendant qu'ils s'installent au Canada. La politique du gouvernement qui demande aux réfugiés de rembourser leurs billets d'avion est incohérente et, pis encore, elle est injuste. Mes amis ont quitté un camp de réfugiés où régnaient famine et maladies, sans rien emporter parce qu'ils n'avaient rien. Les mettre dans le rouge presque aussitôt après leur arrivée au Canada – quand ils ont peu de moyens de payer leur dette – les prive de leurs chances de surmonter la douleur qu'ils ont quittée. »

- Noms non divulgués pour protéger la vie privée. Réimprimé avec la permission de Partners, Diaconal

Fatumo

Fatumo a passé la majeure partie de sa vie (elle a plus de 80 ans) en Somalie. Elle n'a jamais été à l'école, n'a pas appris à lire ou écrire, mais elle a éduqué six enfants.

Une guerre civile éclate en 1991. Les deux fils de Fatumo ont été tués et elle a fui le pays avec sa fille et ses trois petits-enfants. Ils ont passé seize ans comme réfugiés au Kenya, avant d'être enfin réinstallés au Canada en 2007.

La famille est très contente d'avoir enfin une vie paisible. Cependant, ils font face à de nombreux nouveaux défis : factures, mode de vie différent, nourriture inconnue et barrières linguistiques.

Deux mois après leur arrivée, ils ont tous reçu un avis de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) disant qu'ils doivent rembourser leurs prêts de transport. Ils étaient stupéfaits parce qu'ils ne s'attendaient pas à ce qu'on leur demande de l'argent si tôt. Ils demandent : « Comment rembourser le prêt sans avoir de travail ? Le gouvernement nous donne de l'argent pour payer le loyer, la nourriture, le téléphone et les cartes de transport. Nous ne voyons pas d'où viendrait l'argent pour rembourser le prêt de transport ».

Fatumo dit : « ceux qui m'ont amenée ici savent comment nous vivons avec l'argent qu'ils donnent. Est-ce que le gouvernement canadien s'attend à

ce que cette vieille réfugiée rembourse le prêt ? Comment le gouvernement qui nous nourrit peut me demander de l'argent ? »

Fatumo ne peut pas travailler, marcher ou voir.

Un jour, alors qu'une amie anglophone est chez elle, un homme téléphone pour

exiger le paiement du prêt. L'amie dit à l'homme que Fatumo est fragile, ne peut pas travailler ni rembourser cet argent. Il se montre très agressif et insiste, disant qu'ils devaient rembourser le gouvernement. Il dit que leurs excuses ne l'intéressent pas, qu'il veut cet argent. La famille est terrifiée. À cause de leurs mauvaises expériences avec le gouvernement dans leur pays d'origine, Fatumo et sa famille pensent qu'ils pourraient être déportés du Canada.

Avec les revenus de deux membres de la famille, ils ont pu rembourser les prêts pour trois d'entre eux. Ils doivent encore faire face au reste de la dette, aux intérêts, à l'homme avec la voix agressive et à la menace que leur dossier soit transmis à une agence de recouvrement.

« Est-ce que le gouvernement s'attend à ce que cette vieille réfugiée rembourse le prêt ?

Comment le gouvernement qui nous nourrit peut me demander de l'argent ? »

- *Fatumo, Réfugiée somalienne de plus de 80 ans.*

DES FAITS CONCERNANT LES PRÊTS

- > Les prêts couvrent normalement les coûts du transport et les frais d'exams médicaux que les réfugiés doivent passer avant de venir au Canada
- > Le Canada est le seul pays qui fait payer les frais médicaux aux réfugiés réinstallés.
- > Depuis 1995, les réfugiés paient de l'intérêt sur les prêts. Le Canada est le seul pays à faire payer de l'intérêt aux réfugiés pour les prêts de transport.
- > Le montant maximum pour un prêt est de 10 000\$. Toutefois, une famille peut avoir à repayer plus de 10 000\$ puisqu'un prêt distinct peut être émis pour tout enfant de plus de 18 ans.
- > Le coût du transport excédant 10 000\$ est récupéré dans les coûts évalués pour les autres réfugiés. Ainsi, certains réfugiés paient non

Un jeune homme de 18 ans est réinstallé au Canada avec sa mère et ses trois jeunes frères et soeurs (son père est décédé). Il doit payer \$158 par mois, en plus des paiements de sa mère pour le reste de la famille.

seulement pour leur propre transport mais aussi financent celui d'autres réfugiés.

- > Le gouvernement fédéral couvre directement les coûts de certains réfugiés (certains parents monoparentaux, familles nombreuses, femmes à risque ou réfugiés handicapés), en reconnaissance de leur vulnérabilité particulière. Toutefois, les exemptions semblent accordées sur une base irrégulière et plusieurs réfugiés confrontés à des défis particuliers commencent quand même leur vie ici avec une dette.
- > Le taux de remboursement des prêts est de 91% – un taux très élevé considérant les sacrifices qu'implique le remboursement pour plusieurs réfugiés.
- > Le gouvernement fédéral pourrait absorber les frais médicaux et de transport qui se chiffrent entre 13 à 15 millions de dollars annuellement.
- > Effacer les prêts impayés actuels coûterait environ 38 millions de dollars.